

9e séance du 7 février 1949 à 9 h.

Présidence: M. Nobs.

Absent:

Secrétaires: MM. Leimgruber et Oser.

Clôture: 12 h. 10

Procès-verbal: 2.

Rappel d'un secrétaire légation Prague.

M. Petitpierre: Un secrétaire de légation a transmis des plis de nature économique. Il n'y a pas d'actes répréhensibles. Vu le terrain peu sûr nous avons toutefois prévu un transfer. Ne pas lier cette affaire à celle de l'attaché militaire tchèque en Suisse.

Vitianu.

M. Petitpierre: L'immunité diplomatique est attachée à la personne et met à l'abri des poursuites aussi bien pour les délits antérieurs que postérieurs. Immunité ne dispense pas un diplomate d'observer les lois, mais elle le couvre en cas d'infraction. Commission d'arbitrage n'aura qu'à dire si V. était ou non diplomate. Si oui, il faudra lui verser une indemnité; si non, le procès pourra se faire sans autre. Mais services sont optimistes sur décision qui interviendra. Il s'agit d'une interprétation du silence observé quant à demande d'agrément. Reste à savoir si la cour sera compétente, vu que la Roumanie n'est pas partie au statut.

M. de Steiger: D'accord. Content d'avoir reçu ces précisions.

Reconnaissance d'Israel.

M. Petitpierre: Gouvernement d'Israel accuse réception avis de reconnaissance. Gouvernement égyptien a remis note regrettant reconnaissance du prétendu Etat d'Israel.

Violations de la neutralité/USA.

M. Petitpierre: La question réparation dommages bombardement sera probablement résolue dans la prochaine session des Chambres. Presse suisse devrait s'abstenir de critiques trop violentes, vu l'effet contraire.

Procès Mindszenti.

M. Petitpierre: Avions espéré qu'un représentant de légation pourrait assister aux débats. L'accès de la salle ayant été interdit aux diplomates étrangers, cela n'a pas été possible.

M. Celio: Ne devrions-nous pas manifester notre étonnement, comme les USA?

M. Petitpierre: Je crois que non. Les USA avaient un intérêt à assister au procès. Nous n'en avons pas.

M. Celio: Ne pas protester, mais marquer étonnement.

M. Etter: Pas de base pour protester. Pouvons dire à la presse que nous sommes étonnés.

M. Petitpierre: Je verrai la chose.

Général Marshall, Dr. h.c.

M. Petitpierre: Des milieux universitaires désirent octroyer doctorat h.c. à Marshall. J'estime cette idée ne doit pas être encouragée.

M. Nobs: Même avis.



Se séance du 7 février 1949 à 9 h.

Présidence: M. Nobs.

Absent:

Secrétaires: MM. Lehmann et Oser.

Clistures: 12 h. 10

Organisation de l'Europe.

M. Petitpierre: Une évolution rapide se produit sur trois plans: militaire, politique et économique. 15 et 17 février: deux réunions à Paris. Le comité exécutif qui se réunira le 15 février traitera une question primordiale: proposition Spaak de créer un organisme constitué par des ministres d'Etat de cinq pays, désignés personnellement. Cet organisme se réunirait fréquemment et chercherait à unifier politique économique du plan Marshall. Ce serait un organisme consultatif, mais dont les avis auraient beaucoup de poids. Grosses conséquences pour nous, à cause de négociations bilatérales qui deviennent toujours plus difficiles (exportation de produits non essentiels, tourisme). France, Italie et Bénélux semblent d'accord avec cette idée. Grande Bretagne est plus réservée. Le conseil qui se réunira le 17 prendra une décision sur les décisions prises le 15. Sommes à un tournant. L'Europe occidentale devient peu à peu une réalité. C'est heureux, car le salut de l'Europe dépend de l'unité. Mais ça cause pour nous des problèmes nouveaux, dans les limites de notre neutralité. Sur le plan économique, nous devons sortir de notre réserve plus ou moins tôt. Avons grand besoin des autres pays. Pas d'isolationisme économique. Renvoyer ces problèmes à délégation économique et financière, qui devrait se réunir cette semaine. Un CF (chef pol. ou DEP) doit-il assister à ces deux réunions? Question principe a déjà été discutée. Ma conclusion est qu'un CF doit assister à la séance du comité exécutif. Prendre décision vendredi. Si le CF confirme sa décision intérieure, il faut que quelqu'un aille. Prendre décision vendredi. La question a été évoquée à la commission des affaires étrangères du Conseil des Etats, dont plusieurs membres se sont prononcés affirmativement. Conclusion: Suivre de très près l'évolution des événements sur le plan économique, avec désir de voir choses dans leur réalité.

M. Rubattel: Avant séance délégation économique et financière, remettre quelques notes écrites sur intention Spaak. Difficile de séparer nettement les problèmes économiques des problèmes politiques et militaires. Quid de nos relations avec pays de l'Est. Quid des intentions USA?

M. Petitpierre: Difficile de séparer problèmes économiques des problèmes politiques et militaires. Pas possible de prétendre absence de liaison dans ces trois domaines. C'est surtout l'URSS qui cherche à empêcher distinction. Devons examiner les choses pour nous-même. Devons respecter la ~~neutralité~~ neutralité économique. Notre adhésion à Paris ne doit pas nous empêcher de faire le commerce avec l'Est. Devons veiller à ce que la coopération économique européenne reste économique. La démarche USA concernant restriction commerce avec Est est en sommeil.

M. Etter: Les considérations de M. Petitpierre montrent que les questions ont un caractère politique très nette. Très sceptique à l'idée de nouvelle Europe. Cette Europe nouvelle ne serait pas l'Europe. Petit pays, la Suisse souffrirait de l'existence d'une Europe unifiée. Pays neutre, elle verrait sa neutralité mise en question. L'idée de neutralité différenciée a aussi été défendue lors de l'adhésion de la Suisse à la SdN. On a vu la suite. Aujourd'hui les difficultés sont encore plus sérieuses. Impossible de séparer le militaire de l'économique.

Vingt ans d'expérience SdN doivent faire réfléchir. Rester dans la réserve.

M. Celio: Le moment est venu d'envoyer un CF (chef politique ou DEP) à Paris pour préciser situation particulière de la Suisse. Faire une exception à notre principe d'abstention d'envoi d'un CF à l'étranger. Peut-être que le CF qui ira à Paris verra combien il faudra prendre garde. Notre position est claire du point de vue formel, mais bon de provoquer des précisions de part et d'autre.

M. Etter: Mes réserves ne visent pas participation Petitpierre à prochaine conférence.

M. Rubattel: Participation de M. Petitpierre à conférence de Paris est indispensable. Je crains que l'évolution qui se dessine implique les risques, il faut par conséquent que le chef du département politique aille à Paris. Abstention nous mettrait devant d'autres difficultés et nous rejettrait vers l'Est. Affaires extérieures doivent être dirigées par un seul homme. Donc M. Petitpierre doit aller à Paris, et non pas alternativement avec moi.

M. de Steiger: M. Petitpierre a dit que nous devons "umlernen". Ça m'inquiète. Il faut toujours apprendre quelque chose, mais pas "umlernen". D'accord avec M. Petitpierre qu'il ne faut pas d'isolationisme économique et qu'il ne faut pas aller laisser aller les choses. Mais savoir s'il n'y a pas entre les choses certaines relations inévitables. Si le plan Marshall n'était qu'une affaire économique, la présence de M. Petitpierre à Paris ne serait pas nécessaire. Mais Spaak et compagnie ont des visées politiques. On s'intéresse (ministre tchèque etc.) à ce voyage à Paris. Si M. Petitpierre va, il devra chercher à défendre notre indépendance. Il verra peut-être qu'on nous demande plus que ce qu'exige notre participation économique.

M. Kobelt: Les observations de M. Etter m'ont fait une certaine impression. Je partage sa manière de voir. Il y a deux camps; le camp Est interprétera ce voyage autrement que nous. Impossible de séparer le militaire de l'économique. Donc réserve s'impose. Présence de Burckhardt devrait suffire. Quid si nous sommes invités à une conférence de l'Est?

M. Petitpierre: Pour la réserve à observer, nous sommes d'accord. Le scepticisme se défend, mais on ne fait pas de politique active avec du scepticisme. L'expérience du passé suisse ne suffit pas. L'Europe doit s'unir comme la Grèce antique. Le précédent de la SdN n'est pas concluant. D'ailleurs nous n'avons pas à regretter notre adhésion. On ne nous demande pas de sacrifier une partie de notre neutralité. Ne pas se soucier davantage des réactions de l'Est que de l'Ouest. La Suisse ne peut rester libre de tous liens. La restauration de l'Europe occidentale aura des conséquences politiques, mais c'est une bonne chose. L'accord des grandes puissances ne représente pas un danger pour nous comme à l'époque de la Sainte Alliance. Modifier nos habitudes de penser ne veut pas dire modifier nos conceptions. Ça veut dire ne pas renoncer à considérer l'économie européenne, rompue, comme base de notre politique.

M. Nobs: Nous sommes à un carrefour important. Le CF doit se décider

M. de Steiger: National Zeitung dit qu'il y a grande confusion au CF. Ce n'est pas vrai. Chercher éviter de donner cette impression.

Aide aux chômeurs.

M. de Steiger: Matériellement d'accord. Juridiquement, pas de base légale pour un arrêté fondé sur les pouvoirs extraordinaires. La pénurie de l'électricité se répètera. AF urgent serait indiqué. Dire aux commissions des pouvoirs extraordinaires que ce serait la solution indiquée.

M. Nobs: Ne serait-il pas possible de faire prendre un AF urgent pendant la session?

M. de Steiger: Guère possible, à cause des commissions à nommer.

M. Rubattel: D'accord de soumettre la question aux commissions des pouvoirs extraordinaires, mais en mars la situation sera à peu près rétablie.

M. Celio: Rédiger d'urgence un message, avec projet d'AF à prendre immédiatement.

M. de Steiger: D'accord. Les socialistes protestent contre AF urgent mais se rendre compte de leur portée sociale.

M. Rubattel: Procédure impossible. Mieux vaut recourir aux pouvoirs extraordinaires.

M. Nobs: Lettre du CF aux Chambres pour annoncer le projet et justifier l'urgence.

Städtebau-Kongress.

(voir procès-verbal).

Politique

Militaire

Aide à la Palestine.

Reparaturwerkstätte Motorfahrzeuge.

Begnadigungsgesuche Sauterel, Messmer, Fuhrer, Zollinger.

Economie publique

Kl. Anfrage Pidoux

Kl. Anfrage Leupin

Arbeitslosenversicherung

Kl. Anfrage Aebersold.

Finances et douanes

Nationalbank-Bericht.

Justice et police

Hongrin

Poste et ch. de fer

Weltpostverein.